



LES FORCES SPIRITUELLES



POUR
LA PROTECTION
ET
LA GUÉRISON
—
DIRECTEUR
Henri DURVILLE

LA JUSTICE



Lorsque nous sommes affligés, nous sommes trop souvent portés à répéter cette parole souvent dite: « Ce n'est pas juste. Je n'avais pas mérité cette douleur, cette épreuve. » Pour que ce propos eût un sens, il faudrait que nous fussions en possession d'éléments d'appréciation pour définir avec quelque vraisemblance ce que nous méritons et ce que nous ne méritons pas.

Lorsque nous commettons un acte, même un de ces actes qui nous semblent indifférents, nous ne pouvons nous rendre aucun compte des conséquences de cet acte. Nous sommes aussi incapables de réaliser cette notion que nous le serions de rattraper dans l'air une parole émise. Et cette parole même, pouvons-nous dire quelles suites elle peut avoir, et quelles résonances elle aura dans l'esprit qui l'enregistra?

Une comparaison grossière mais expressive peut en évoquer une idée: nous avons, sans dessein déterminé, jeté une pierre dans l'eau; jusqu'à quels rivages iront s'arrondissant les cercles éveillés dans la profondeur du liquide? C'est déjà quasi impossible, mais, si nous songeons que le monde psychique n'a point de rives où puissent s'arrêter les traces de l'action ou de la parole, nous comprendrons à quel point nous sommes hors d'état de délimiter les conséquences de nos actions à l'égard desquelles nous ne saurions être assez circonspects.

Notre pensée même, notre pensée plus que toute chose, a des répercussions presque infinies. C'est ce qu'exprime avec force Henri Poincaré quand il dit: « Il n'y a rien de réel que l'esprit et

ses manifestations ». Ce qui revient à dire que le monde physique ne saurait exister qu'en fonction de l'esprit.

Si, comme l'affirme Charles Henry et les tenants de la science moderne, « les consciences individuelles apparaissent comme des limitations de la conscience universelle », toutes ces consciences sont plus ou moins solidaires, l'une de l'autre et celui qui vit sagement ajoute une part de sa force aux forces de l'Humanité; celui qui mène une vie inharmonique, pécheresse, contamine autant qu'il est en son pouvoir le rythme éternel de la conscience.

Or, comme la mort est seulement la fin d'un état transitoire de la conscience individuelle, mais non la fin absolue de notre personnalité, il est parfaitement légitime que nous supportions *post mortem* les conséquences de nos actes, soit dans une période incontrôlable par des moyens matériels qui se passe après notre mort, soit dans l'existence suivante qui a été déterminée par nos volontés et nos actes au cours de l'existence antérieure.

En ce monde déjà, nous sommes poursuivis par des actions en apparence indifférentes qui ont, par suite de certaines rencontres, pris l'aspect d'une catastrophe ou d'un hasard providentiel. Si, à la prière de Joséphine de Beauharnais, Barras n'avait donné un commandement à Bonaparte, celui-ci prenait du service dans l'armée turque — et la face du monde en eût été changée. Il est même probable que, si Barras avait su à

quel aigle splendide il déliait les ailes, il aurait hésité à satisfaire la prière d'une jolie femme.

On pourrait citer des milliers de faits où les plus graves conséquences pourraient sembler dûes au hasard, si le hasard existait. Mais pour qui réfléchit, cette force aveugle ne peut vivre. Toute négation de la loi aboutirait à la négation de la Loi primordiale. La simple logique nous contraint à voir que tout se tient, que tout obéit à une volonté consciente, à une loi préétablie et que ce que nous prenons pour le hasard est seulement la somme de nos ignorances.

En ce qui touche les afflictions de la vie humaine et les apparents bonheurs qui nous semblent mal répartis, il serait nécessaire, avant d'essayer d'en juger, de nous rendre un compte exact de ce que fut l'existence précédente de celui qui souffre ou de celui qui possède — si tant est que la fortune soit un bien réel et non pas une source inquiétante de responsabilités et de tentations.

Une objection souvent faite à cette théorie de la justice, c'est que bien peu de personnes ont des clartés sur leurs existences passées et que même ces favorisés ont rarement des preuves réelles de l'exactitude de leurs souvenirs. Il est vrai; cela encore est une preuve de la merveilleuse organisation de la justice dans la vie. Pour ne prendre qu'un exemple, mais décisif, il existe sur notre terre un homme qui, dans son orgueil, dans son ambition personnelle, a décrété d'un trait de plume une guerre de plusieurs années. Par l'effet de sa décision, des millions d'hommes sont morts, des millions de foyers ont été dévastés; le pays envahi a été ruiné de manière à mettre des années à reprendre force, le pays agresseur a connu la misère, la famine et ne s'en relève qu'à peine; le rythme vital du monde en a été perturbé. L'homme qui a voulu ces catastrophes mourra comme nous mourons tous. Il reviendra lorsque son heure aura sonné. S'il se rappelait son œuvre monstrueuse, pourrait-il supporter la vie dont il aura besoin pour se purifier? Et puis, si lui se souvenait, les autres garderaient une égale mémoire. Est-il une femme, une mère, une sœur, une fiancée qui pourrait le voir sans horreur?

Comme on ne peut pas faire une loi par personne, il convient donc que nous nous contentions des clartés qui nous sont données, que nous nous disions que cette vie est le moyen pour nous de réparer les autres; que chaque douleur subie est une part de notre dette qui se trouve enfin acquittée. Raisonant ainsi, nous voyons l'existence sous un angle nouveau où tout n'est que

justice. Et même si nous souffrions plus que notre part, il conviendrait encore de nous dire que, puisque toutes les âmes, toutes les consciences n'en font qu'une, la loi de complémentarisme et de réversibilité nous permet de la sorte d'aider au salut de ceux qui n'y songent point, et, de cette manière, à notre propre salut, puisque toutes les évolutions particulières sont solidaires les unes des autres.

Cette loi est ce que l'Initiation bouddhiste et les sociétés qui s'y réfèrent appellent *karma*. Comme tous les mots étrangers qui pénètrent dans un langage, celui-ci a subi une déformation. Primitivement, le *karma* est l'action des conséquences, mais, depuis que ce mot est passé dans le langage courant, il s'est adjoint une signification différente ou plus spécialisée: le *karma* est ce qui demeure à l'homme de ses existences passées, conditionnant de la sorte l'existence actuelle qui est orientée de manière à payer les fautes passées et à préparer l'existence future, jusqu'au temps où l'être humain parvient au terme de son évolution.

Il est donc absurde de parler sans cesse de l'injustice du sort. Le sort ne peut pas être injuste, puisqu'il est la conséquence de nos propres actions et que nous le faisons nous-mêmes. C'est à nous que nous devons nous en prendre de la situation où nous nous trouvons, situation que nous pouvons améliorer dans notre existence spirituelle autant et mieux que nous pouvons le faire dans le monde matériel ou social. L'atmosphère psychique que nous nous sommes créée subsistera seule quand notre esprit aura quitté ce corps et c'est elle qui importera seule dans les conditions de notre vie à venir. Notre existence actuelle crée un rythme auquel répondra la vie qui doit succéder. Comment ce fait se produira? Il nous est impossible de le comprendre parfaitement, puisque cette détermination ne se fait pas dans ce monde. Mais on en sait assez par les sujets lucides et par les mystiques pour être sûr que rien n'est abandonné au hasard, qu'une stricte justice préside à l'attribution des joies et des peines auxquelles nous devons être soumis.

C'est pourquoi nous n'avons aucun droit à nous ériger en revendicateurs à l'égard de ces joies et de ces peines. Une éternelle justice les a déterminées d'avance suivant des conditions immuables qui seront les mêmes pour tous. C'est ce qu'exprime Marc Aurèle quand il fait dire au philosophe: « De quoi te plains-tu? — Dans une longue pièce, dis-tu, je n'ai paru qu'en un seul

acte, je n'ai joué qu'un rôle effacé. — Peu importe; ton rôle est fini. Retire-toi sans regret, celui qui te congédie est sans colère ».

La philosophie stoïcienne se borne à nous montrer les lois inéluctables auxquelles nous sommes soumis; elle ne va pas plus loin; elle ne nous fait pas comprendre que nous avons été réellement, pour cela, comme pour toutes choses, les artisans de la destinée. C'est la gloire de l'enseignement initiatique de nous faire toucher du doigt cette vérité. C'est grâce à lui que nous nous rendons compte du chemin que nous avons à parcourir et que nous ne parcourrions si toutes les douleurs nous étaient évitées.

Quand nous avons touché le fond de notre peine, nous ne nous rappelons pas le moment où l'esprit, contraint par les fautes passées à retourner dans sa prison de chair, a dû fixer lui-même cette peine contre laquelle nous sommes prompts à nous insurger. A cette heure, pour en finir avec « ce corps de mort » dont la présence lui est odieuse, qui l'empêche de retourner, avec les ailes de l'amour, à son origine lumineuse, l'esprit accepterait mille fois davantage. Il est nécessaire qu'une force plus clémente que lui ménage le corps et le subconscient dans la lourde tâche imposée. Puis, quand la vie matérielle est commencée, le corps et le subconscient oublient trop promptement qu'on les a ménagés dans l'application des épreuves que l'esprit voudrait voir plus rudes et plus rapides.

C'est le corps et le subconscient qui pâtissent directement de ces épreuves, tandis que la peine de l'esprit consiste à se dire que son karma, l'excédent pesant de ses fautes, le retient encore à la terre et que non seulement il en est entravé, mais encore que, par son poids, il est une entrave pour d'autres. En exet, nous ne pouvons faire notre salut à nous tout seuls. Nous pouvons arriver à un état tellement sublime qu'il ne peut pénétrer dans notre actuelle imagination, mais là ne sera pas encore la fin de l'Humanité. Il faudra que, tout entière réconciliée avec la loi aussi bien qu'avec elle-même, elle ait réuni dans leur état de pureté première tous les éléments qui la composaient avant sa faute. Ces éléments, elle ne pourra les conduire dans leur nouvelle et complète joie avant qu'ils n'aient été purifiés par une douleur acceptée et acceptée joyeusement.

C'est pour cela que, bien loin de nous insurger sans cesse contre une peine méritée, contre une douleur qui est l'échelon nécessaire vers la lumière, nous devons supporter avec amour ce que nous ne pouvons empêcher. Nous devons le prendre avec joie, avec la certitude que nous serons guidés et soutenus par les Forces spirituelles chaque fois que nous demanderons leur appui. Et, certains d'être dans la bonne voie, nous cesserons de regarder les épines de la route pour ne voir que le but rayonnant vers quoi tendent tous nos efforts.

Henri DURVILLE



LA PESÉE DES AMES EN ÉGYPTE

par Mme Anne OSMONT

C'est le thème le plus fréquent dont le peintre a décoré les hypogées. Il représente cette salle de Vérité où le mort, remplacé par le futur adepte dans les scènes initiatiques, subit l'examen de ses juges et, plus strict que tous les autres, celui que représente la pesée de son cœur sur l'infaillible balance.

Moment solennel! Les 42 juges qui sont l'âme des 42 nômes et l'image des vertus nécessaires, les 42 juges considèrent, du haut de leur frise (1), le malheureux défunt en proie à un trouble bien légitime. Pendant qu'il est en proie aux mains des embaumeurs, il a perdu la vue du « beau

soleil bleu » que les Egyptiens aimaient tant; il est un être inquiet, instable, en instance d'un jugement qui, selon le résultat de l'épreuve, lui permettra de rejoindre le divin Osiris dans les champs Ialou ou bien, dépassant ce stade même, de monter avec Râ, le soleil éternel, sur la barque des millions d'années. Cela sera son sort s'il a mérité le salut. Mais si sa vie a été pécheresse, il sera la proie de l'affreuse bête typhonienne qui, accroupie devant le juge, guette d'un œil cruel les évolutions du fléau. Si cette bête le dévore, il devra reprendre la vie sous la forme des animaux les plus vils, de ceux qui rampent ou du porc impur qui mange sans lever la tête, sans regarder le ciel sublime.

(1) M. Henri Durville a reproduit cette scène dans ses *Mystères initiatiques*.

Pour cette minute solennelle, les Dieux entourent le défunt. Osiris au visage vert, assis sur son trône, portant les attributs de son pouvoir divin, considère le candidat d'un œil critique, pourtant bienveillant, mais qui ne peut manquer de se soumettre à la loi. Maât, la déesse Vérité, a donné sa statue dont la tête est une plume pour contrebalancer le poids du cœur, du « cœur venu de la mère », de cette faculté de savoir et de sentir par quoi le défunt a préparé son acquittement ou sa condamnation. Thot-Ibis, la plume à l'oreille, se tient prêt à enregistrer ce que donnera la pesée. Seul, Anubis, penchant son museau noir vers celui dont le sort va se déterminer, lui donne un peu de courage et le console comme il peut.

Les douces déesses elles-mêmes, Isis et Nephthys, qu'il a tant priées sur la terre, sont auprès du Dieu et, si leur cœur est saisi de compassion, elles ne peuvent plus rien faire. L'inflexible balance doit seule être le juge.

Aussi comme il est tremblant, le pauvre mort, en présence de cette auguste cérémonie! Il fait et refait mentalement son examen de conscience. Il se excuse autant qu'il est en son pouvoir: « Je n'ai pas souillé mon corps; je n'ai pas envié la femme d'autrui; je n'ai pas péché les poissons sacrés; je n'ai pris à personne le fruit de son travail; je n'ai pas retiré le lait de la bouche du nourrisson. Je n'ai pas détourné l'eau vive; je n'ai pas éteint la lumière; je n'ai péché ni contre les dieux ni contre les hommes. Je suis pur, je suis pur! »

Est-il aussi pur qu'il l'affirme? La pesée le révélera. Il contemple avec crainte son cœur posé dans la balance, son cœur qui doit être au moins aussi léger que la frêle statuette bleue.

« O mon cœur, mon cœur de ma mère, ne témoigne pas contre moi ». C'est la continuelle conclusion de sa litanie effrayée. C'est qu'il sait, cet homme d'Égypte, sous une forme plus ou moins subtile selon qu'il est un simple, un lettré ou un initié, que de son cœur, de sa sensibilité dépend cette vie et l'autre. Bien rares sont les fautes de l'Esprit, heureusement bien rares, car elles sont irréparables. Mais le cœur, mais la sensibilité, c'est là ce qui nous trompe sans cesse, ce qui nous amène à mal faire, parfois sans même nous en douter. Le cœur est le lien qui unit le corps inconscient à l'esprit impassible. Sans lui, le corps reviendrait à la matière inerte et l'esprit à l'étincelle divine. Mais le cœur s'est attaché à la vie, aux êtres qui la manifestent, au spectacle changeant, décevant et précieux de la vie. C'est

lui qui ramènera l'esprit à ce qui fut son attraction.

L'Égyptien le sait, obscurément ou nettement. C'est pourquoi il dit à son cœur: « O cœur de ma naissance! ô cœur que je tiens de ma mère, cœur terrestre dont j'ai besoin pour mes métamorphoses, ne m'abandonne pas... Tu es Moi en moi. Tu es mon Ka dans mon corps. Tu es *Khnoum* qui a sculpté mes membres. »

Car le corps matériel n'est que le reflet de la pensée, de la sensation du cœur, dans le moment où il a quitté le monde caché pour rentrer dans le monde manifesté. C'est lui qui a modelé bien ou mal cette forme, comme le divin *Khnoum* a modelé le monde; c'est lui qui lui a fourni ses moyens d'expression, de la même manière que *Khnoum* permet à toute vie de trouver son mode d'expansion et d'accomplissement.

Et le mort qui connaît cette vérité reprend sa justification: « Je n'ai pas commis de mal ni de violences; je ne me suis pas courroucé jusqu'à la fureur... Je n'ai fait pleurer personne... Je n'ai obligé personne à travailler au-delà de ses forces. Je fus le père des orphelins, l'époux des veuves. J'ai nourri ceux qui avaient faim, abreuvé ceux qui avaient soif, habillé ceux qui étaient nus... Je suis pur, je suis pur. »

Il se le répète sans cesse; il veut en être sûr, et cependant le plateau de la balance oscille lentement. La partie décisive se joue. Que va-t-il en résulter pour celui qui, le cœur tremblant dans sa poitrine, attend que son véritable cœur, ce qui fut en ce monde sa volonté et sa vie ait pris la place qu'il doit garder définitivement?

L'Égypte fut un pays merveilleux. L'évolution de son histoire ressemble à l'évolution d'une âme haute et soucieuse de s'élever encore. Dans la primitive Égypte, le roi et sa famille, la race sacrée, seule, avait droit aux funérailles rituelles. C'était une faveur immense, rarement accordée après des services extraordinaires d'être en quelque sorte adopté par le roi, de devenir son ami assez intime pour être admis en cette qualité à l'honneur des funérailles. Le reste des mortels était enterré simplement, avec affection et piété, mais sans pompe, comme si le populaire, n'ayant qu'à se soumettre à la volonté de ses maîtres, n'avait pas de responsabilité et devait, toute sa vie éternelle, « faire la foule », constituer un ensemble aussi vague et sans force que le fond d'un tableau.

La révolution qui marqua la fin de la XII^e dynastie bouleversa toutes les castes, et les vrais

descendants des « Serviteurs d'Horus », de ceux qui avaient apporté aux troglodytes de la vallée du Nil la civilisation atlantéenne, ne se retrouvèrent que difficilement après la houle formidable qui avait brassé la nation.

Fût-ce par suite de ce mélange? Fût-ce parce que la plèbe victorieuse avait imposé ce changement? Les honneurs funéraires ne furent plus alors refusés à personne. L'Initiation même, qui avait été primitivement réservée à la caste sacerdotale, s'ouvrit à tous ceux qui s'en montraient dignes, et des étrangers même furent admis à la recevoir. Cette Initiation sacrée comportait des rites semblables d'abord à l'inhumation rituelle, puis au couronnement d'un roi. Il devenait donc impossible de refuser les honneurs dûs aux fils d'Osiris à celui qui avait été reconnu tel et sacré par ses pairs. Il va de soi que l'Initiation complète était fort rare. Elle représentait une existence entière de labeur continu. On ne se rappelle pas assez la longueur des épreuves matérielles qui n'étaient elles-mêmes que la démonstration d'une formation intellectuelle. Avant que l'initié reçût « les paroles » et qu'il lui fût accordé de les psalmodier d'une voix juste, il avait dû se rendre si parfaitement maître de ses impulsivités que rien, joie, douleur ou surprise, pût lui arracher un seul mot.

Aussi le mort, non l'initié qui acceptait la mort fictive pour naître à la vie éternelle, mais l'Égyptien moyen, si j'ose dire, sait-il fort exactement qu'il est bien éloigné d'une telle perfection et que les grands enseignements sauveurs ne lui ont pas été donnés. Il va être jugé sur le poids de son âme, sur la qualité des vibrations que son cœur a émises et gardées au cours de la vie matérielle. La balance prend lentement son équilibre et, malgré les talismans qui le gardent, en dépit des rites, il a peur, grand peur. Il est pur, il se croit pur; il n'a pas fait volontairement les actions mauvaises; mais n'en a-t-il pas commis à son insu qui détruisent sa pureté?

Le grand fléau de la balance cherche bien lentement sa stabilisation et le mort sent sur ses épaules frissonnantes le regard ami du noir Anubis. C'est un réconfort, une assurance. Il se sent rassuré; il le serait bien davantage s'il voyait Anubis tricher discrètement et poser son doigt

noir sur le plateau où repose la statue bleue de la Justice. Ce n'est peut-être pas tout à fait équitable, mais le mort devra naître tant de fois avant de gagner la vie éternelle par le seul chemin qui y conduise. Faut-il condamner celui-ci comme s'il avait commis de vrais crimes, comme s'il était indigne de pitié?

Certes, s'il en était ainsi, Anubis ne tricherait point. Il respecte les dieux qui donnent la lumière. Mais il se rappelle aussi que ce fut la pitié qui fit de lui un dieu, lorsqu'Isis, en proie à sa grande douleur de veuve, ramassa cependant le fils de son ennemi, le nourrit de son lait, lui ouvrit les portes célestes.

Si celui qu'il dirige était un vrai pécheur, Anubis laisserait sa destinée s'accomplir. Alors son cœur, « son cœur de sa mère », cette partie sensible de son être l'abandonnerait complètement, rentrerait dans la Demeure des cœurs, n'accepterait pas de servir de trait d'union entre cette âme profanée et ce corps souillé de fautes. Ce serait la seconde mort, la mort véritable, sans appel.

L'Égypte, fille de l'eau, présent du Nil, royaume d'Isis, est la terre de la pitié. Toutes les forces finissent par céder à l'universelle clémence. Quand le scorpion — la force cachée destructrice — a blessé Horus dans la nuit d'hiver, les cris d'Isis montent de la terre. Elle a besoin de la nuit douce pour mener à bien la guérison du fils chéri. Ses « magies » et ses plaintes objurguent le soleil. Et Thot, le médecin ami de la Lune, Thot descend vers l'enfant malade, le soigne, le rend à la vie. C'est seulement quand cette guérison est opérée que le Soleil peut reparaitre.

C'est que le soleil est le cœur du monde, que tout est cœur et amour pur. Par la complicité de l'amour maternel d'Anubis, le jugement se fait plus clément et moins strict. Mais toute loi admet ces accommodements. N'est-ce pas le souverain initiateur qui a dit, quelques millénaires plus tard: « Il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence? » Il est doux de penser que la vérité se trouve là et que pas un de nous ne sera jugé suivant la rigide justice. S'il en était autrement, combien oseraient se croire sauvés?

Anne OSMONT

LE BIEN & LE MAL



Nul esprit sensé n'oserait nier qu'il y ait une justice divine. Il est impossible qu'un monde comme le nôtre qui fut construit selon le poids, le nombre et la mesure, dont tous les actes matériels relèvent de la mathématique, devienne, dès que l'on passe dans l'ordre des phénomènes supérieurs, de ceux qui manifestent l'existence de l'âme, le jouet de forces sans contrôle. C'est cependant ce qui résulterait de cette conception singulière.

Il est donc nécessaire à l'homme sensé de se conduire en toutes choses avec la certitude que ce qu'il fait en cette vie, bien ou mal, sera rétribué avec justice, non seulement dans cette existence, mais dans les existences qui suivront, visibles ou invisibles pour nous. Telle est la pensée qui doit guider tout esprit logique, mais, en ce qui concerne l'Eudiate que son Initiation dirige vers des chemins plus sublimes par des clartés plus éclatantes, il lui sera demandé davantage parce que davantage il a reçu.

Il ne suffit pas qu'il s'abstienne du mal, qu'il pratique le bien tel que le lui ont enseigné les codes sociaux, il faut qu'il élève son esprit et son cœur jusqu'à la connaissance d'un bien plus détaché des rétributions actuelles. Il faut que, non content de réprouver le mal en ce qui le concerne, il se défende contre toute pensée de haine ou de vengeance. Il doit savoir que l'équilibre des lois préétablies peut seul suffire à châtier le vrai coupable par des peines proportionnées à sa faute car, ainsi que le démontre M. Robert Mirabaud dans son étude sur Charles Henry: « La loi des complémentaires jette de la lumière sur le terrible problème de la liberté humaine. Par cette loi, Dieu donne à notre âme, au moment même où il l'engendre, une règle, une discipline, à laquelle il ne peut échapper, une direction morale qui fait partie de sa vie, qui se développe avec elle, qui corrige ses erreurs, qui la ramène, quand elle s'en éloigne, à sa nature normale, c'est-à-dire à celle que l'Un a voulue; qui fait à l'homme une obligation, pour vivre, de vivre dans l'ordre, dans la mesure, dans la proportion établie, dans l'harmonie, dans le bien. Mais, en même temps, cette loi assure la conscience, c'est-à-dire la possibilité, pour l'intelligence, de substituer aux réflexes purement mécaniques des réactions réfléchies, capables d'être les inverses de ces réflexes, en un mot, la liberté. La conscience universelle mani-

feste ainsi le soin « providentiel » qu'elle a pris pour protéger les consciences, à quelque degré qu'elles soient de l'échelle de la vie, car là même où le conscient n'est encore qu'une lueur, chez le protozoaire, par exemple, l'auto-régulation existe déjà ».

Si la nécessité de retrouver la norme poursuit ainsi tous les êtres et ceux mêmes en qui la conscience est à peine manifestée, combien l'Eudiate devra-t-il se conformer toujours mieux à cette loi divine qu'il connaît mieux que les autres, qui lui a été démontrée, dont il a, par suite de son Initiation, perçu le rythme merveilleux. Non seulement il doit s'interdire la vengeance et le ressentiment qui introduisent en lui des vibrations anormales qui perturberaient sa pensée, mais encore, il se doit de pardonner complètement, d'émettre des pensées d'amour et de douceur à l'égard de ceux qui l'ont affligé. Considérée de notre point de vue, la loi du talion est une loi inique, car il n'est pas deux êtres semblables dans le monde, pas même deux feuilles pareilles dans toute une forêt. Il est donc impossible à l'être humain de se faire justice à soi-même sans manquer à une justice plus haute que la sienne, seule en mesure de connaître les pensées et les possibilités de celui qui a commis la faute. Le plus souvent, celui dont part l'outrage a cédé comme un faible à une tentation qui a dominé son esprit, pris autorité sur cette partie de lui-même qui devait commander aux autres. Il a donc agi sans discernement, par faiblesse, comme un malade. Il mérite pardon et pitié.

Il est naturel et légitime que les sociétés organisées aient créé des codes répressifs, de telle sorte que l'ordre règne dans les cités et les nations; mais il n'appartient nullement aux particuliers d'intervenir entre la faute et la loi.

Il est d'ailleurs, pour l'adepte, un moyen plus sûr et plus efficace d'agir sur la pensée de ses contemporains et même sur des forces plus puissantes et plus secrètes: c'est d'irradier autour de lui des pensées d'ordre, d'amour, de lumière. Ce faisant, il se rendra participant de l'œuvre divine, autant qu'il est en son pouvoir. Certes, par instants, lorsque la douleur sera forte ou quand bouillonnera son sang sous un outrage immérité, la tâche sera difficile. Mais, outre qu'il y a peu de gloire à ne faire que ce qui est aisé, l'œuvre de l'Eudiate est grandement facilitée pour peu qu'il

pense à ces Forces spirituelles qui l'entourent de leur splendeur et dont l'aide maternelle ne lui fera jamais défaut.

Ces Forces, il appartient à l'Eudiaste de leur faire appel toutes fois et quantes il pourra se sentir au-dessous de ce qu'il entreprend.

Que ce soit après avoir demandé à ses frères une collaboration directe et effective, que ce soit en puisant dans le trésor toujours prêt des forces mises en commun par les rites qui les unissent, chaque Eudiaste peut disposer de ressources presque infinies dans le dynamisme psychique. Il peut imposer sa pensée. Il peut diriger vers le Bien, à leur insu et comme malgré eux, ceux qui s'étaient voués au mal. Il doit donc détruire le mal mais sans haine et sans colère, non pas en frappant les coupables qui ne lui appartiennent pas, mais en créant autour d'eux une atmosphère de tendresse et de paix.

C'est pour exprimer ce sentiment que la croix eudique tend ses bras non seulement vers le monde qui l'entoure, mais encore et surtout vers le ciel où l'Eudiaste doit puiser la force nécessaire pour apporter au monde la paix et la bonté.

H. D.



NOTRE COURRIER

Si, comme nous le pensons avec certitude, les pensées qui sont envoyées vers nous ont une répercussion sur les choses de notre vie; si elles créent une force et nous pénètrent, et dirigent les événements suivant un rythme nouveau qu'elles ont engendré, l'année 1932 sera pour nous une grande année. De toutes parts, nous avons reçu, venant de ceux qui ont reçu par notre intermédiaire les bienfaits des Forces supérieures, des souhaits et des remerciements à combler notre cœur d'une profonde joie. Celle-ci, par exemple:

« Mon cher Maître,

« Pour vous, pour les vôtres, pour l'Eudianum, pour les Eudiastes, pour la victoire du Bien et du Beau, pour la Paix universelle que vous souhaitez tant et pour la Sérénité, veuillez, à l'occasion de l'an 1932 qui va naître, agréer les vœux ardents de bonheur, de succès, que forme intimement et puissamment un heureux cadet admirateur de grand mot Eudia. — M. A. B. »

Et cela vient du fond de l'Afrique, trouvant, dans des amis tout proches, un écho multiplié.

« Cher Monsieur, Permettez-moi, à l'occasion de

cette nouvelle année, de vous offrir mes meilleurs vœux.

« Je désire, pour vous et votre famille, la santé et le bonheur. Que votre œuvre magnifique soit couronnée de succès, que la voix des Eudiastes s'élevant, conduite à l'Initiation de nombreux adeptes qui viendront augmenter ce dégagement de fortes et bénéfiques pensées qui détruiront les pensées mal-faisantes, basses, de haine et d'arythmie.— M. D. »

Ce vœu est tellement conforme à ce que nous désirons que nous joignons nos vœux à ceux de notre ami. De même, c'est avec une vive joie que nous recevons des vœux et des remerciements comme ceux-ci:

« Bien cher Maître, C'est du fond du cœur que je me joins à ma femme et à mes deux fils pour vous prier de bien vouloir accepter pour vous et ceux qui vous sont chers, nos vœux et souhaits les meilleurs à l'occasion du nouvel an. Cher Maître, j'ai suivi vos bons conseils et, grâce à vous, les ténèbres se sont dissipées. Je suis heureux et, de tout cœur, je suis à vous. A vous mes pensées les meilleures et mon dévouement le plus absolu.

« Votre élève bien reconnaissant et très dévoué.— E. C. »

D'autres expressions de gratitude nous parviennent, nous apportant une occasion nouvelle d'aider ceux qui souffrent à les délivrer de leurs maux qu'ils nous exposent, pleins de confiance:

« Cher Maître, Comme la route est longue et aride sans vos bonnes paroles! Aussi je fais halte un moment vers vous qui êtes la source même où le cœur qui a besoin de courage et d'espoir vient se pencher avec confiance. Vous connaissez ce cœur! Vous savez ce qu'il vient vous demander. Par vous seul, Maître, je pourrai l'obtenir. Aidez-moi, si petite, pour continuer vers ce but si cher; aidez-moi par votre fluide et votre grande foi, qui dirigent à bien les choses les plus ténébreuses. Vous dire merci bien sincèrement serait encore trop peu pour vous exprimer ma gratitude. Je vous garde éternellement mes plus belles pensées, si pures et si vraies que vous seul et Dieu en avez le secret... — Mme R. »

Cette lettre encore, toute récente:

« Je n'ose vous importuner trop souvent, mais croyez que je garde bonne mémoire du réconfort que j'ai été vous demander. Et, si une lueur d'espoir se montre à présent dans ma vie, c'est à vous que je pense lorsque je remonte à ses causes.

« Je ne saurais vous mettre au courant du changement qui s'est opéré; je suis toujours aussi ignorante et il m'arrive même une complication de plus, aussi je préfère me taire, persuadée que je suis de votre pouvoir à mettre toutes choses au point; je puis seulement vous dire que beaucoup de mes inquiétudes — et non les moindres — se sont évaporées. J'ai obtenu de grandes grâces auxquelles d'au-

ires certainement feront suite; et je m'abandonne sans réserves à cette nouvelle direction. — Mme R.»

C'est agir sagement de se laisser emporter par les grâces qui vous arrivent et nous sommes heureux d'avoir récréé la foi et la paix dans ce cœur longtemps éprouvé.



LES LIVRES :

Analyse des Choses

par le D^r Paul GIBIER

Cet ouvrage, déjà ancien, est de ceux qui doivent être lus et compris par tous ceux qui cherchent la vérité, d'un esprit avide et d'un cœur fervent. Celui qui l'écrivit avait consacré sa vie à la recherche de la vérité. Il l'avait poursuivie dans le domaine scientifique à quoi le prédisposaient les études qu'il avait dû faire comme médecin; mais il ne s'était pas borné à la constatation des faits; il en avait cherché les causes et, comme tous les chercheurs sincères, il avait compris que seul existent l'Esprit et les œuvres de l'Esprit.

Cette certitude, il l'avait puisée dans la connaissance des phénomènes de tout genre auxquels la science officielle n'ajoute qu'un mince crédit, parce qu'ils désorganisent quelque peu ses routines. Et, cependant, ils existent. Il faut lire, dans *l'Analyse des choses*, certains récits d'expériences transcendantes qui ne laissent aucun doute sur ce point.

Ce qui fait de *l'Analyse des choses* un livre nécessaire à la formation d'un Eudiate, c'est que le Docteur Gibier ne s'est pas contenté de réunir des constatations extrêmement intéressantes. Il en a tiré des conclusions et des enseignements. Macrocosme et microcosme lui montrent leurs concordances, et il est un esprit trop réellement scientifique pour admettre qu'il y a là de ces coïncidences qui sont une explication si facile pour les incroyants professionnels.

Depuis la découverte des radio-activités et la captation des ondes hertziennes, on a cessé d'admettre des cloisons étanches entre l'esprit et la matière. Ceux qui voient par le raisonnement plus loin que voient leurs yeux de chair sentent ou savent que l'esprit est en toutes choses et que la matière elle-même ne vit qu'en fonction de l'esprit.

Cette vérité que des savants admettent aujourd'hui, elle ressort des enseignements initiatiques, mais, pour ceux qui ne sont pas encore entrés dans cette voie, des livres tels que *l'Analyse des Choses* sont de première utilité, car ils montrent par quelles études sérieuses, avec quel contrôle scientifique sont menées les expériences qui conduisent aujourd'hui à cette vérité jadis connue seulement de quelques adeptes. C'est que le jour vient où tout ce qui était caché devra être mis en lumière. C'est vers cette lumière que nous dirigeons nos amis en plaçant sous leurs yeux *l'Analyse des Choses* telle qu'elle a été élucidée par le Docteur Paul Gibier.

(Prix: 12 fr.; port, France: 1 fr. 45, étranger: 3 fr. 60; en vente à nos bureaux).

LES FORCES SPIRITUELLES

pour la protection et la guérison

Paraît le 1^{er} de chaque mois.

Prix du n^o: 1 fr. 25 (par poste, France: 1 fr. 40, étranger: 1 fr. 55).

Abonnement pour 1932: France et Colonies: 14 fr., étranger: 16 fr.

Collection 1930 (3 n^{os}): 3 fr. 50 (port et recommandation en sus, France: 0 fr. 85, étranger: 2 fr. 10).

Année 1931 (12 n^{os}): 14 fr. (port, France: 1 fr. 25, étranger: 3 fr.).

Henri DURVILLE, imprimeur-éditeur
25, rue des Grands Augustins, Paris, 6^e.

Chèques postaux: Henri Durville, Paris 272.48.

Téléphone: Danton 88-70.

Fondation Henri Durville

64, Rue Charles Laffitte, NEUILLY sur Seine

(Téléphone: Maillot 13-04)

Traitement des maladies organiques et psychiques, des troubles mentaux et sentimentaux,

par la médecine psycho-naturiste (agents physiques et psychiques, suggestion raisonnée, suggestion émotionnelle, auto-suggestion, magnétisme humain).

La FONDATION HENRI DURVILLE est située à Neuilly sur Seine, 64, rue Charles Laffitte, à proximité de Paris (Porte Maillot). Trajet direct des principaux points de la capitale.

Les consultations sont données tous les après-midi de 1 heure et demie à six heures et demie, sauf dimanche et jours de fête.

Les applications de la Médecine psycho-naturiste sont faites par un personnel spécialisé sous la direction de M. Henri Durville avec assistance médicale constante.